

FGTB

Chimie

Ensemble, on est plus forts

Vous avez été nombreux à compléter notre enquête sur les conditions de travail. MERCI !

Si vous ne l'avez pas encore complétée, il n'est pas trop tard. L'enquête est encore disponible sur www.fgtbchimie.be (ou scannez le code QR). Nous publierons prochainement les résultats de cette large enquête sur vos conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises de la chimie.

Pour nous, votre avis est important car les négociations avec les représentants patronaux du secteur débiteront le 21 septembre prochain. N'hésitez pas à suivre l'actualité de votre secteur en surfant sur notre site internet ou en contactant votre régionale FGTB Chimie.

**JOIGNEZ-VOUS À NOUS ET MANIFESTEZ LE 24 SEPTEMBRE 2021
À 10H30 À BRUXELLES.**

Envie de nous rejoindre ? Besoin de plus d'informations ?

Contactez votre régionale FGTB Chimie ou contactez-nous sur info@fgtbchimie.be

Parallèlement à l'actualité du secteur de la chimie, un combat intersectoriel est mené : celui contre la Loi de 1996. De quoi s'agit-il ? Pourquoi ? Vous trouverez les réponses à ces questions au verso de ce courrier.

Cette loi empêche de négocier librement des augmentations de salaire. Sans modification de cette loi, pas de justice sociale. Sans modification de cette loi, pas de respect pour les travailleurs.



FGTB

WWW.FGTB.BE

LA LOI SUR LA MARGE SALARIALE ÉCRASE NOS SALAIRES

MANIFESTATION NATIONALE

VENDREDI 24 SEPTEMBRE À BRUXELLES

La loi qui fixe la marge salariale (dite loi de 1996) empêche les syndicats de négocier la part qui revient légitimement aux salaires des travailleuses et travailleurs.

Elle bloque toute augmentation significative, soi-disant pour préserver la compétitivité des entreprises belges... Par contre, elle n'empêche pas les dividendes de s'envoler. Certaines entreprises distribuent des milliards à leurs actionnaires, en pleine pandémie.

Ce sont pourtant les salaires qui font vivre la population, l'économie, la sécurité sociale, les services publics...

Cette loi est totalement déconnectée de la réalité socio-économique. Si on ne change rien, la marge frôlera toujours le ZÉRO dans les années à venir. Dans l'intérêt de qui ?

La **FGTB** demande une révision en profondeur de la loi pour **pouvoir à nouveau négocier des augmentations salariales décentes.**

Sans cela, plus aucun accord interprofessionnel (AIP) ne sera possible. Et il n'y aura pas de paix sociale.



LA LOI DOIT CHANGER, DANS L'INTÉRÊT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

MOBILISONS-NOUS !

24/09 - Rassemblement à 10h30, Gare du Nord - Départ à 11h00

f t i @syndicatFGTB

E.B. : FGTB, Thierry Bodson, rue Haute 42 - 1000 Bruxelles